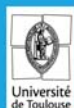




*PARTIR A L'ETRANGER EN  
PROGRAMME D'ECHANGE  
OU EN INDIVIDUEL*

Les Guides Pratiques



Université  
Paul Sabatier  
TOULOUSE III

## **Sommaire**

- I. Partir à l'étranger en programme d'échange**
  
- II. Préparer son départ**
  - 1. Préparer son projet**
  - 2. Se renseigner sur les aides financières**
  - 3. Quand se renseigner ?**
  - 4. Qui peut partir ?**
  - 5. Se perfectionner en langue étrangère**
  
- III. La procédure de candidature**
  - a. Pour le programme d'échange ERASMUS**
    - 1. Critères d'éligibilité**
    - 2. Procédure de candidature**
    - 3. Formalité administrative**
  - b. Pour le programme d'échange TASSEP et CREPUQ**
  
- IV. Partir en individuel**
  
- V. Glossaire**

## I - Partir à l'étranger en programme d'échange

Le départ ne peut s'effectuer que vers une université qui est partenaire de l'Université Paul Sabatier. La procédure est encadrée par les enseignants, correspondants pédagogiques, présents pour la plupart des disciplines.

L'étudiant s'inscrit à la fois à l'Université Paul Sabatier et à l'université d'accueil, dans laquelle il est dispensé des droits d'inscription.

L'étudiant suit dans l'université d'accueil les cours correspondant au programme du diplôme français auquel il est inscrit et y passe les examens.

L'université Paul Sabatier délivrera son diplôme (licence, master, etc...) sur validation des notes obtenues dans l'université partenaire (sous réserve de résultats corrects).

Il existe différents programmes d'échanges :

- Programme **ERASMUS** : pour partir en Europe
- Programme **TASEP - EU** : pour partir aux Etats-Unis
- Programme **TASSEP - Canada** : pour partir au Canada
- Programme **CREPUQ – Québec** : pour partir au Québec

## II – Préparer son départ

### 1. Préparer son projet

- Définir les objectifs de ses études au moins un an à l'avance, en sélectionnant les pays et les universités qui ont passé un accord avec l'université Paul Sabatier.
- Assister à la réunion d'information, organisée par le service des relations internationales et le coordinateur des échanges étudiants, qui a lieu chaque année au mois d'octobre au Grand Auditorium de l'UPS.
- Consulter le site internet de l'Université partenaire et son offre de formation.

### 2. Se renseigner sur les aides financières

Partir en Europe en programme d'échanges :

- Bourses ERASMUS (études et stages)
- Bourse du conseil régional Midi-Pyrénées (études et stages)
- Bourse de mobilité internationale (du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - bourse du CROUS) (études et stages)
- Bourse contrat quinquennal (études ou stages).

Pour plus d'information, consulter le [guide des aides financières pour la mobilité](#) européenne du site internet de l'UPS rubrique l'international.

Partir au Canada au Québec ou aux Etats-Unis en programme d'échanges TASSEP/CREPUQ :

- Bourse de mobilité internationale (du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche - bourse du CROUS) (études et stages)
- Bourse du conseil régional Midi-Pyrénées (études et stages)
- Bourse contrat quinquennal (études ou stages)

Consulter le site de l'UPS, rubrique l'International.

### 3. Quand se renseigner ?

Chaque année au mois d'octobre, une réunion d'information sur les programmes d'échanges étudiants (Erasmus-TASSEP-CREPUQ) est organisée par le service des relations internationales en présence du coordinateur des échanges étudiants. Cette réunion a lieu au Grand Auditorium de l'UPS. La date et l'horaire sont consultables dès septembre sur le site de l'UPS à la rubrique International.

#### Contacts:

<u>Service des Relations Internationales</u>	<u>Bureau Europe</u>
Gestion des échanges hors Europe Mme Jaya Blanchin Bât Le forum - 1er étage - Bureau 181 Tel : +33 (0)5 61 55 66 24 Fax : +33 (0)5 61 55 62 09 Email : <a href="mailto:jaya.blanchin@adm.ups-tlse.fr">jaya.blanchin@adm.ups-tlse.fr</a>	Mme Elodie Balonas Mme Rosemary Duchesne Bât Le forum - 1er étage - Bureau 160 Tel : +33 (0)5 61 55 72 66 Fax : +33 (0)5 61 55 72 95  Email : <a href="mailto:bureau.europe@adm.ups-tlse.fr">bureau.europe@adm.ups-tlse.fr</a>

### 4. Qui peut partir ?

Tout étudiant inscrit à l'Université Paul Sabatier peut postuler.

La présélection est effectuée par le coordinateur des échanges étudiants de l'UPS sur la base des relevés de notes.

L'accord définitif est donné par l'université d'accueil.

La mobilité peut se faire à partir de la 2ème année de licence pour les études (ou première pour le stage). Cependant, dans la majorité de cas, les départs s'effectuent aux niveaux L2, L3, M1 et M2

L'UPS propose une liste de master qui a été sélectionnée par la Commission Européenne dans le cadre d'**Erasmus Mundus**. Ils permettent aux étudiants choisis de suivre leurs études dans un minimum de deux pays en Europe et d'obtenir un double diplôme, diplôme multiple ou conjoint. Depuis la rentrée 2010, l'extension des bourses permettra à un étudiant européen d'obtenir une aide maximum de 21 000 euros pour un master sur deux ans.

Pour les formations IUT, il y a possibilité de partir dès la 2ème année du Diplôme Universitaire de Technologie.

Consulter : le site de l'IUT Paul Sabatier rubrique relations internationales

### 5. Se perfectionner en langue étrangère

Avant votre inscription dans une université étrangère, un test de langue vous attend. Tous les candidats doivent prouver qu'ils ont le niveau linguistique requis. Les tests de langue à l'entrée des universités demandent un bon niveau, mais des cours de mise à niveau existent.

Pour se préparer aux tests de langues, il est fortement conseillé de suivre une préparation avant de passer ces tests. Le service de Formation Continue en langues vivantes à l'UPS propose des cours de préparation pour les certificats TOEIC et TOEFL.

## III. La procédure de candidature

### a. Le programme d'échange ERASMUS

Le service des Relations Internationales de l'UPS donne des informations sur les programmes d'échanges étudiants Erasmus et sur les aides financières à la rubrique : l'International/Étudier et faire un stage à l'étranger.

#### 1. Critères d'éligibilité

Depuis 2010, il n'y a plus de conditions de nationalité européenne pour participer au programme ERASMUS, en revanche pour les étudiants non européens, des formalités pour obtenir leurs visas sont à prévoir pour certaines destinations et ces formalités doivent être effectuées par l'étudiant avant de déposer un dossier de candidature au bureau Europe.

**Attention** : un même étudiant ne peut partir qu'une seule fois en formation dans le cadre du programme ERASMUS au cours de son cursus universitaire (une mobilité en études et une mobilité en stage).

#### 2. Procédure de candidature

Les étudiants doivent se renseigner auprès de la personne en charge des échanges Européens. Madame Balonas. Mail [bureau.europe@adm.ups-tlse.fr](mailto:bureau.europe@adm.ups-tlse.fr)

#### 3. Formalité administratives

##### Inscription à l'université :

L'étudiant doit s'inscrire à l'Université Paul Sabatier et dans l'université d'accueil. Il acquitte des droits d'inscriptions à l'université Paul Sabatier mais ne paie pas de frais de scolarité à l'étranger.

##### Logement :

Il est conseillé de contacter le bureau des relations internationales de l'université d'accueil pour obtenir des informations complémentaires telles que le logement, cours de langues etc.

##### Couverture sociale :

**Il faut vérifier, auprès de votre assureur, que vous êtes bien couvert par une assurance *responsabilité civile* pendant votre séjour à l'étranger.**

##### Il existe des formalités particulières pour le Québec :

- Formulaire SE-401-Q-104 pour les stages et SE-401-Q-106 pour les études

**A retirer au service des relations internationales auprès de Mme Blanchin.**

La carte européenne d'assurance maladie est à retirer auprès de la caisse d'Assurance Maladie dont dépend l'étudiant, au moins 1 mois avant le départ.

### b. Les programmes d'échange: TASSEP et CREPUQ (HORS EUROPE)

A consulter, la rubrique international et sous rubrique étudier et faire un stage à l'étranger. Vous trouverez des informations sur la procédure, le calendrier, la liste des universités partenaires et les aides financières pour partir en programme d'échanges aux Etats-Unis, au Canada et au Québec.

## Webographie

### **EGIDE Centre Français pour l'accueil et les échanges internationaux**

Résumé : Site web concernant l'accueil et les échanges internationaux. Ce service assure l'information sur les programmes de bourses Lavoisier, bourses bilatérales, bourses EIFFEL Doctorat, l'appel à candidature auprès des étudiants, la collecte des dossiers et leur transmission pour sélection, le contact individuel avec les boursiers pour l'organisation de leur départ. En ce qui concerne les bourses EIFFEL Doctorat (80) créés en 2005 par le Ministère des Affaires étrangères, celles-ci sont réservées aux doctorants étrangers qui veulent se former en France.

<http://www.egide.asso.fr/jahia/Jahia/>

### **Programmes d'échanges d'étudiants de la CREPUQ (PÉÉ) / CREPUQ Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec**

Résumé : Des informations concernant la convention CREPUQ. Comment partir étudier au Québec. Liste des établissements québécois affiliés à cette convention.

<http://echanges-etudiants.crepuq.qc.ca/>

### **TASSEP - Amérique du Nord**

Résumé : Site web du programme Transatlantique d'Echange d'Etudiant de la Science ( TASSEP ), consortium d'universités européennes, américaines et canadiennes qui a pour objectif l'échange d'étudiants en sciences. Echange soumis à certains conditions et dépend également des places disponibles et de la réciprocité de l'échange. Ce site présente également la liste des universités Canadiennes et Américaines qui participent à cet échange. Site en anglais.

<http://studyabroad.unc.edu/tassep/>

### **Programme d'échange - Mobilité étudiants / UPS – L'International/ Etudier et faire un stage à l'étranger**

Résumé : Partie du site web qui donne des informations pour les étudiants français de l'Université Paul Sabatier qui souhaitent étudier à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges étudiants. Présentation du programme d'échanges, la liste des correspondants pédagogiques, le formulaire de candidature.

[http://www.ups-tlse.fr/58744554/0/fiche\\_pagelibre/&RH=rub05&RF=rub06](http://www.ups-tlse.fr/58744554/0/fiche_pagelibre/&RH=rub05&RF=rub06)

### **Ministère de l'Education nationale - Etudier à l'étranger**

Résumé : Partie du site du ministère de l'éducation nationale destinée aux étudiants souhaitant poursuivre leur formation à l'étranger et plus particulièrement dans un pays européen : Il est question de la reconnaissance des diplômes dans l'Union européenne, du programme Socrates, du programme Léonardo, du programme Erasmus Mundus et des aides aux étudiants partant à l'étranger.

<http://www.education.gouv.fr/pid265/etudier-a-l-etranger.html>

### **Commission Franco-américaine**

Résumé : Informations sur les études aux États-Unis

[www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

## IV. Partir en individuel

Le choix de l'université par l'étudiant est libre, l'inscription et le paiement des droits se font dans l'université d'accueil, la démarche de l'étudiant est personnelle. Dans ce cas, l'étudiant obtiendra le diplôme étranger, sous réserve de réussite aux examens.

Le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger se situe après la licence LMD, en second cycle d'études universitaires.

Dans les pays de l'Union européenne, les formalités à accomplir varient en fonction de la durée des études : au-delà de 3 mois, une carte de séjour renouvelable tous les ans est obligatoire.

N'oubliez pas de préparer votre retour, vérifiez que le parcours européen que vous venez d'effectuer sera validé à votre retour.

Il faut s'informer sur le pays sur l'éducation, l'emploi, le volontariat, sur le logement, sur le transport, sur l'étude de la langue.

Vous devez contacter les services culturels des ambassades en France.

Des aides financières pour ce type de démarche sont quasiment inexistantes.

Au SCUIO, vous trouverez également des informations pour partir à l'étranger en individuel notamment :

- Les noms des universités
- Des noms des organismes pour une demande d'emploi à l'étranger
- Les démarches à suivre pour trouver un stage.

## A consulter au SCUIO



### Livres

**Étudier et travailler à l'étranger** : ONISEP Lognes, avril 2010 - 120 p. - (Les dossiers; 34).

**Internationalisez votre cursus en France ou à l'étranger** : Groupe Studyrama Vocatis, 2010. - 114 p. - (L'Officiel Studyrama. L'officiel Studyrama des formations internationales).

**Partir étudier à l'étranger.**- Didi, Yaël; Merland, Laurence : L'Étudiant, 2011. - 287p. - (Les guides de l'étudiant; 207).

**Partir en stage à l'étranger - guide 2011** : SCUIO Rennes 2, 2011. - 40 p.

**Travailler ou étudier en Australie et Nouvelle Zélande.**- Roi, Pascaline; Langlois, Emmanuel : Groupe Studyrama Vocatis, 2010. - 305 p. - (Vivre à l'étranger; 1108).

**Travailler ou étudier au Canada.**- Yala, Amina ; Maestri, Séverine : Groupe Studyrama Vocatis, 2009. - 362 p.

**Travailler ou étudier aux Etats-Unis.**- Roi, Pascaline ; Maestri, Séverine : Groupe Studyrama Vocatis, 2010. - 184 p.

**Trouver un job ou un stage à l'étranger.**- Bonnemayre, Pierre; Capo-chichi, Christelle; Pierre : Groupe Studyrama Vocatis, 2010. - 251.p. - (Guides J; 293).

### Webographie

#### **Portail des universités Espagnoles**

Résumé : Portail de 985 établissements d'enseignement supérieur en Espagne

<http://www.universia.es>

#### **Ploteus - Portail sur les opportunités d'études et de formation en Europe**

Résumé : Site web de la communauté européenne, portail sur les possibilités d'éducation et de formation dans l'ensemble de la communauté européenne. Cinq rubriques ont été développées sur le portail ; elles informent sur les différents systèmes d'éducation européens, les échanges universitaires, les contacts et donnent des renseignements pratiques sur le logement, le coût des études, la sécurité sociale... Site en anglais.

<http://ec.europa.eu/ploteus/>

#### **Serveur de l'éducation en Allemagne - Deutscher Bildungsserver**

Résumé : Site web concernant l'éducation en Allemagne, rassemblées dans un service en ligne coordonnée par les départements ministériels en charge de l'éducation au niveau fédéral et dans les Lander. Certaines rubriques sont accessibles en anglais, voire en français.

<http://www.eduserver.de/>

#### **CEDIES Centre de Documentation et d'information sur l'Enseignement Supérieur**

Résumé : Site web du Centre d'Information et de Documentation sur l'Enseignement Supérieur Luxembourgeois : études, formation, métiers.

<http://www.cedies.public.lu/>



### **Etudier en Italie - Le guide de l'étudiant français**

Résumé : Ce site, à l'initiative de l'université franco-italienne propose des rubriques très pratiques pour tout étudiant français désireux d'aller faire une partie de ses études en Italie : comprendre l'enseignement supérieur italien, choisir son parcours de formation, préparer son départ, vivre en Italie et travailler en Italie. Le site propose également de nombreux liens web pour approfondir ses thèmes.

<http://www.ambafrance-it.org/spip.php?article3063>

### **Partir étudier à l'étranger - France diplomatie - Ministère des Affaires Etrangères et Européennes**

Résumé : Partie de site du ministère des affaires étrangères dédiée aux études à l'étranger : il est question du financement de ses études ou d'un stage à l'étranger, des organismes en charge de renseigner les étudiants sur les études à l'étranger (annuaire des universités à l'étranger, répertoire des formations supérieures francophones à l'étranger...), des stages à l'étranger, de la préparation de son départ, carnet d'adresses...

[http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger\\_1296/index.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/index.html)

### **Annuaire des universités à l'étranger / Brain track**

Résumé : Site web qui répertorie toutes les universités classés par continent puis pays. Présenté en anglais

<http://www.braintrack.com/>

## **V. Glossaire**

**ECTS** : European Credit Transfer System

Le système Européen de Transfert et d'Accumulation de Crédits est un système de points développé par l'Union Européenne qui a pour but de faciliter la lecture et la comparaison des programmes d'échanges d'études des différents pays européens.

**Programme d'échange** : il permet aux étudiants d'effectuer dans une université partenaire un semestre ou une année d'étude tout en validant cette période à l'université Paul Sabatier.

**Double diplôme** : diplôme délivré par l'université d'origine ainsi que l'université d'accueil dans le cadre d'un accord bilatéral.

**TOEFL** : Test Of English International Communication.

Cet examen évalue les compétences en anglais dans des situations habituelles de travail pour des locuteurs non Anglophones.

Les sources :

- Site de l'UPS, rubrique International
- Site du CIDJ, rubrique études à l'étranger
- Site du service public, rubrique aides pour étudier à l'étranger



## Le SCUIO pour vous accompagner . . .

Le SCUIO peut vous aider tout au long de votre parcours à l'UPS pour définir votre projet de formation et clarifier vos objectifs professionnels, mettre en œuvre une stratégie de recherche d'informations et élaborer lettre, cv et vous préparer à l'entretien.

Lors de votre visite au SCUIO, un personnel d'accueil est à votre écoute pour définir avec vous, la problématique du moment et en réponse à votre demande :

- ☞ vous accompagner dans une recherche d'information,
- ☞ vous proposer de participer à un atelier thématique, une conférence,
- ☞ vous donner un RV pour un conseil personnalisé et une aide au choix.

**Le fonds documentaire à votre disposition** est conçu pour vous permettre d'appréhender les formations de l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Vous y trouverez des dossiers documentaires, régulièrement mis à jour et alimentés par des études prospectives sur l'emploi, des analyses en matière de liens entre emplois et formations, un dépouillement de la presse ....

Des bases de données, sur les entreprises, les métiers et les formations, sont accessibles sur abonnement et seulement depuis les postes informatiques du SCUIO/IP.

D'autres informations sont à votre disposition en vous connectant sur la base de données INFO-DOC :

<http://ups-tlse.centredoc.eu/opac/>

### L'aide au choix d'orientation

Les Conseillères d'Orientation Psychologies reçoivent les étudiants désireux de faire le point sur leurs projets selon différentes modalités :

- ☞ accueil sans rendez-vous le jeudi matin
- ☞ entretien d'accompagnement sur rendez-vous pris au SCUIO ou par téléphone
- ☞ bilans d'orientation et/ou de compétences
- ☞ aide à l'élaboration du Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC)
- ☞ séquences d'information sur les différentes possibilités d'orientation dans le supérieur
- ☞ ateliers de réorientation L1 – DUT – Médecine / Pharmacie
- ☞ ateliers de préparation aux différents recrutements (filières sélectives, stages ...)

**Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)** vous propose des ateliers de formation aux "Techniques de Recherche de Stage / d'Emploi" (TRE). Ils ont pour objectif de favoriser votre insertion professionnelle en vous aidant à vous situer personnellement dans le contexte économique du moment. Ces ateliers s'adressent aux étudiants dès la première année de licence.

Vous désirez participer à ces formations qui vous permettront de valoriser votre parcours. Vous souhaitez perfectionner votre CV, votre lettre de motivation, vous préparer aux entretiens de recrutement. Inscrivez-vous en ligne :

[http://www.ups-tlse.fr/70622913/0/fiche\\_\\_\\_pagelibre/&RH=1237885902683](http://www.ups-tlse.fr/70622913/0/fiche___pagelibre/&RH=1237885902683) (ou à l'accueil du SCUIO).

Vous pouvez consulter les offres de stage ou d'emplois mis en ligne par le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle numérique (B@IP) sur le site Intranet de l'UPS :

[https://cas.ups-tlse.fr/cas/login?service=https://intranet.ups-tlse.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?PROC=IDENTIFICATION\\_FRONT](https://cas.ups-tlse.fr/cas/login?service=https://intranet.ups-tlse.fr/servlet/com.jsbsoft.jtf.core.SG?PROC=IDENTIFICATION_FRONT)

Rédaction : N. CANALES (SCUIO/IP) avec la collaboration avec Madame Katia BERGEAU, Responsable du service des relations internationales et Jaya Blanchin.

Mise en page : E. Guillaud

1ere Parution : septembre 2011



Université  
Paul Sabatier  
TOULOUSE III

Université Paul Sabatier  
118, route de Narbonne  
31062 TOULOUSE Cedex 9  
Tél. + 33 561 55 66 11  
Fax + 33 561 55 64 70